

Paris, le 19 novembre 2018

Communiqué de presse

Agnès BUZYN donne le coup d'envoi du déploiement de « Ma santé 2022 »

Agnès BUZYN, ministre des Solidarités et de la Santé, a donné ce 19 novembre le coup d'envoi du déploiement de la stratégie « Ma Santé 2022 » devant les représentants des patients et près de 120 professionnels de santé et organisations concernées. Cette assemblée se réunira 2 fois par an pour suivre le déploiement de la transformation d'ensemble annoncée par le Président de la République dans son discours du 18 septembre. Parmi les mesures prioritaires de ce plan figurent celles qui encouragent de nouvelles synergies entre les professionnels de ville, du médico-social et de l'hôpital, des outils numériques performants au service de tous, un modèle de financement complètement repensé et des formations aux professions de santé prenant mieux en compte les impératifs de coopération entre les professionnels et ceux de la qualité des soins. Parallèlement s'engagent les travaux de préparation de la loi prévue pour le premier semestre 2019.

La réunion du 19 novembre a été l'occasion de présenter les 10 chantiers retenus :

- Structuration territoriale du réseau de proximité
- Adaptation des formations aux enjeux du système de santé
- Gradation des soins et GHT
- Renforcement du management hospitalier et de la reconnaissance de l'engagement professionnel
- Régulation et soins non programmés
- Diversification des modes d'exercice et des parcours professionnels
- Qualité et pertinence
- Numérique
- Financement et tarification
- Elaboration du projet de loi

Le déploiement des actions associées à chacun de ces chantiers se fera en étroite concertation avec l'ensemble des parties concernées pour chacun des chantiers.

Les mesures les plus prioritaires sont engagées immédiatement:

Les travaux sont engagés sur les sujets jugés comme prioritaires :

- Le développement des communautés professionnelles territoriales de santé et la création des premiers assistants médicaux :
- Le financement de 400 postes de médecins généralistes à exercice partagé ville/hôpital ou salarié en zone sous-dense ;

- La définition du modèle des hôpitaux de proximité ;
- La réforme des études en santé : le groupe de travail consacré à la suppression du numerus clausus et de la PACES a été installé le mois dernier par Agnès BUZYN et Frédérique VIDAL, ministre chargée de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

L'engagement rapide de ces travaux illustre le volontarisme du gouvernement sur ces sujets, pour lesquels des points d'avancement seront dressés lors des séances du comité de suivi.

De premières concrétisations dans le PLFSS pour 2019

Le projet de loi de financement de la sécurité sociale en cours de débat prévoit :

- L'ouverture rapide de négociations conventionnelles pour créer les fonctions d'assistant médical et soutenir la structuration des communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS)
- La mise en place de forfaits pour la prise en charge hospitalière du diabète et de l'insuffisance rénale chronique. Pour l'instant limités dans les établissements de santé, ces nouveaux financements doivent inciter plus fortement à la prévention, à l'éducation du patient et à la coordination des soins nécessaires à un suivi de qualité. Elargis à partir de 2020 au secteur de ville et à la coordination ville-hôpital, ils concerneront à terme d'autres pathologies
- L'augmentation de 60 à 300 millions d'€ annuels pour financer la qualité dans les établissements de santé. Ces crédits se mettront progressivement en place à partir d'indicateurs de qualité transversaux.

Prochaine étape : le dépôt du futur projet de loi

Un projet de loi dédié à la stratégie « Ma Santé 2022 » sera déposé au parlement début 2019. Il viendra traduire les engagements pris par le Président de la République et la Ministre pour renouer un lien fort entre les Français et leur système de santé.

*Liste des organisations invitées à participer au suivi « Ma Santé 2022 » sur demande.